



Communiqué

Pour diffusion immédiate

le 1 décembre, 2021

Le traitement des AVC et des maladies cardiaques en Ontario devrait être plus rapide et meilleur : Vérificatrice générale

(Toronto) dans l'ensemble, les Ontariennes et les Ontariens reçoivent des soins cardiaques et vasculaires cérébraux efficaces. Cependant, l'Ontario n'en fait pas assez pour s'assurer que les gens savent où se faire traiter en cas d'AVC. En 2019-2020, environ 30 % des patients – soit près de 12 000 personnes – qui se sont présentés à un service d'urgence avec des symptômes d'AVC ne s'étaient pas rendus au type d'établissement le mieux adapté pour le traitement et les soins d'un AVC, comme un centre spécialisé. Il s'agit là d'une constatation de la vérificatrice générale Bonnie Lysyl dans son *Rapport annuel 2021*.

Si les ambulanciers paramédicaux déterminent qu'un AVC est probablement survenu, au lieu d'amener la personne à l'hôpital le plus proche, ils se présentent généralement à un hôpital spécialisé dans le soin des AVC. Les patients qui se rendent à l'hôpital par leurs propres moyens, par contre, risquent d'opter sans le savoir pour un hôpital qui n'est pas aussi bien adapté pour leur état. Il y a 28 centres de traitement des AVC en Ontario. Les recherches indiquent que les patients traités dans un service spécialisé pour les AVC présentent un taux de mortalité plus faible et une meilleure récupération que ceux qui ne le sont pas.

En 2020-2021, le ministère a cessé de financer une campagne publique qui avait des résultats positifs et mesurés en termes d'amélioration des connaissances du public sur les AVC.

« Le simple fait d'inviter les gens à composer le 9-1-1 au lieu de conduire pour se rendre à l'hôpital constituerait une information précieuse », a déclaré M^{me} Lysyk.

L'audit a également révélé que les Ontariennes et Ontariens qui subissent un AVC ne sont pas traités dans les délais établis par la province. CorHealth, l'organisme provincial chargé de fournir des conseils fondés sur des données probantes pour les services cardiaques, vasculaires et services de traitement des accidents vasculaires cérébraux, a fixé à 60 minutes le délai de traitement pour amorcer une importante procédure qui élimine les caillots de sang dans le cerveau en cas d'AVC. Mais en 2017-2018, on mettait 81 minutes et vers le milieu de l'année 2020, 75 minutes.

CorHealth a également défini des objectifs quant au temps de traitement pour une intervention cardiaque importante consistant à rouvrir l'artère et à rétablir le débit sanguin chez les patients victimes d'une crise cardiaque. Cette intervention devrait ainsi être pratiquée dans les 90 minutes suivant l'arrivée du patient si l'hôpital est en mesure de fournir ce service, et dans les 120 minutes s'il doit être transféré à un autre hôpital. Le rapport a montré qu'entre le deuxième trimestre de 2017-2018 et 2020-2021, moins de 60 % des patients ayant subi une crise cardiaque avaient bénéficié de l'intervention dans les délais prévus. Il y a 20 centres cardiaques en Ontario.

« Lorsqu'une personne est victime d'une crise cardiaque ou d'un AVC, un traitement rapide est essentiel pour rétablir un débit sanguin adéquat et prévenir les lésions cardiaques ou cérébrales permanentes, a expliqué

M^{me} Lysyk. La recherche a montré que l'atteinte de ces objectifs engendre de meilleurs résultats pour les patients, dont la réduction du nombre de décès. »

L'audit a par ailleurs révélé que l'Ontario ignore presque entièrement ce que les experts des États-Unis et du Royaume-Uni recommandent comme test diagnostique le plus précis, non invasif et économique pour le diagnostic de coronaropathies chez certains patients. Depuis 2016, ces experts affirment que le premier test diagnostique utilisé pour certains patients souffrant de douleur thoracique non urgente devrait être l'angiotomodensitométrie (angiographie par tomodensitométrie). Ils soutiennent que cette dernière serait plus précise que les autres types de tests couramment utilisés. Pourtant, un seul hôpital en Ontario, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, y recourt régulièrement pour diagnostiquer une coronaropathie, même si de nombreux hôpitaux disposent d'un tomodensitomètre.

« Notre audit met en lumière un certain nombre de stratégies, de traitements et de pratiques recommandés par des experts qui pourraient raccourcir les séjours à l'hôpital et, dans certains cas, réduire les hospitalisations pour les patients qui subissent des AVC ou des crises cardiaques, a conclu M^{me} Lysyk. Si ces changements sont mis en œuvre, ils réduiraient non seulement le coût de la prestation des soins, mais pourraient aussi améliorer la qualité de vie des patients et leur rétablissement. »

Le rapport d'audit contient 15 recommandations d'amélioration.

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(647) 267-9263

Le rapport est accessible à l'adresse www.auditor.on.ca

 @OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.